



Beata Śmigielska

Université de Silésie à Katowice

Pologne

 <https://orcid.org/0000-0002-3383-0030>

Il ne faut pas se laisser tromper par la langue : entre syntaxe et sémantique

Don't Be Fooled by the Language: Between Syntax and Semantics

Abstract

In this article, Beata Śmigielska describes the questions used to determine the number and nature of arguments of predicates within the framework of Stanisław Karolak's semantics-based grammar. Since syntactic structures do not directly reflect the semantic structures of predicates, the distinction between arguments and adjunct elements (modifiers) often becomes problematic. This fact is related to the lack of a single methodology by which this can be done in a simple and unambiguous way, resulting in different results of analyses of the same predicates. To solve this problem, it is necessary clearly to define the theory within which we work, because it is the adopted perspective and its well-defined principles that will decide both the path of thought during the research and its results. In her analyses of the selected predicates, Śmigielska defines the tools that can be used in predicate description such as the semantic decomposition of predicates into simpler elements, supplemented, where necessary, by contradiction tests and paraphrasing.

Keywords

Semantic grammar, predicate, argument, adjoint, modifier, valence, semantic implication, paraphrase, contradiction

1. Introduction

Créée dans les années 70/80 du XX^e siècle, la grammaire à base sémantique de Stanisław Karolak représente une vision universaliste du fonctionnement de la langue, et les questions fondamentales qu'elle essaie de résoudre restent toujours

actuelles. Dans ses ouvrages consacrés au développement des principes de la grammaire (cf. p. ex. : Banyś, 1981, 1984 ; Bogacki & Lewicka, 1983 ; Karolak, 1984, 1998, 2001, 2007 ; Karolak & Bogacki, 1991, 1992), S. Karolak vise à décrire le système linguistique à travers une analyse subtile du jeu complexe des mécanismes sémantiques de la structure profonde et des mécanismes syntaxiques. Partisan de la grammaire universelle (cf. aussi p. ex. : Bogusławski, 1974, 1981 ; Wierzbicka, 2006), il donne la primauté à la description du niveau profond-sémantique, qui échappe à l'observation directe et qui est, d'après cette approche, universel à toutes les langues. Si l'on fait recours à ce modèle linguistique, on se rend compte qu'il n'existe pas une seule procédure grâce à laquelle on réussirait à déterminer clairement l'implication sémantique des prédicats, surtout ceux qui sont, de ce point de vue, plus complexes que les autres. Il est évident que la langue est très souvent trompeuse, si l'on regarde seulement sa structure superficielle. Alors, si l'on veut arriver à dégager la structure prédicat-argument(s) à travers les phrases actualisées à la surface, où il y a beaucoup de différents pièges et obstacles (p. ex. sous-entendus, raccourcis, figures de style, etc.), cette tâche s'avère compliquée dans beaucoup de cas. C'est pourquoi cette problématique est abordée et discutée souvent dans différents travaux des linguistes contemporains (cf. p. ex. : Banyś, 2019 ; Danielewiczowa, 2010, 2017 ; Fernandez-Montraveta, 2008 ; Hrabia, 2011 ; Koenig, Maunerb & Bienvenue, 2003 ; Przepiórkowski, 2017, 2019 ; Przepiórkowski & Patejuk, 2018 ; Śmigielska 2013, 2019, 2021).

Vu l'actualité des questions ci-dessus, nous étudierons dans le présent article, dans le cadre de la grammaire à base sémantique de S. Karolak, des prédicats qui peuvent poser des problèmes d'analyse quant au nombre et la nature des arguments impliqués. Cela est lié, entre autres, à la distinction entre des éléments constitutifs du sens, donc des arguments du prédicat et des éléments adjoints (modificateurs).

2. Comment la langue nous trompe-t-elle ?

Dans la conception de S. Karolak (p. ex. 1984), le prédicat est un concept qui peut être réalisé à la surface par différentes formes linguistiques, telles que p. ex. : verbes, substantifs, adjectifs, adverbes. Ainsi, dans le cas du prédicat p. ex. *admirer*, il y a différentes façons d'exprimer le même sens dans les phrases. On pourrait dire p. ex. :

1. Jean *admire* Marie.
2. Jean *éprouve de l'admiration* pour Marie.

3. Jean *est un admirateur* de Marie.
4. Marie *est admirée* de Jean.

Dans la première phrase, le prédicat est représenté par le verbe (*admirer*) et dans les phrases suivantes respectivement par les substantifs (*admiration, admirateur*) et l'adjectif (*admiré*). Il est vrai que les verbes sont les parties du discours particulièrement prédisposées à remplir la fonction de prédicat, car leurs propriétés relationnelles permettent, d'une façon, dirait-on, naturelle, de partir de *fonction* — ici : *admirer* pour arriver à ses *positions d'arguments* — remplies ici de *Marie* et *Jean*. C'est donc le prédicat qui est le point de départ et le centre de la phrase, d'où la direction d'étude ($f \rightarrow x$) et non pas inversement ($x \rightarrow f$) (cf. p. ex. Banyś, 2002, 2018). Ce type d'approche où le prédicat constitue l'élément central de la phrase s'inspire des idées de la philosophie analytique et des travaux, en particulier, de G. Frege (1984) B. Russell (1922) G. Ryle (1949) et L. Wittgenstein (1922).

Chaque prédicat ouvre un certain nombre de positions d'arguments et il y en a au minimum une, p. ex. dans le cas du prédicat *dormir* : *Marie dort* $P(x)$ et au maximum quatre, p. ex. dans le cas du prédicat *vendre* : *Marie vend sa vieille voiture à Jean pour 100 euros* $P(x, y, z, v)$. La détection du nombre et de la nature d'arguments impliqués (arguments objets — x, y, z, v — qui renvoient aux objets concrets de la réalité extralinguistique vs arguments propositionnels — p, q, r, s — qui renvoient à différentes situations exprimant des processus, des événements, des actions ou des états) n'est pas toujours une opération facile, d'autant plus que la langue a une structure superficielle qui nous trompe souvent. Cette « tromperie langagière » ne résulte d'ailleurs pas seulement des éléments de la structure superficielle elle-même, elle est aussi fonction des façons dont les linguistes, cantonnés dans leurs paradigmes de recherche, la voient et la comprennent.

Du point de vue de la grammaire à base sémantique de S. Karolak, il est important d'établir une distinction claire entre la structure profonde et superficielle. C'est au niveau profond que l'on peut parler du prédicat et de ses positions d'arguments qui sont remplies par la suite, au niveau superficiel, de différents types d'expressions, déictiques ou prédicatives, qui constituent la phrase actualisée. D'où la tendance à considérer que la structure superficielle exprime une structure profonde donnée par une correspondance biunivoque. Mais ce n'est pas toujours le cas.

Prenons p. ex. la notion de transitivité. On observe souvent une certaine tendance à remplacer directement les positions d'argument de la structure profonde par les étiquettes d'actants ou de compléments d'objet (cf. p. ex. : Lemaréchal, 1991, 1994 ; Radimský, 2012). Il ne faut cependant pas oublier que le prédicat et ses arguments sont les notions de la structure profonde et ne doivent pas toujours correspondre un à un p. ex. aux noms, verbes, adjectifs, adverbes de la structure de surface,

appelés aussi prédicats. C'est juste là qu'un mix notionnel peut se créer et le prédicat profond peut s'effacer derrière un « prédicat superficiel », ce qui peut suggérer une configuration tout à fait différente quant au nombre et la nature des arguments profonds. De ce point de vue, la transitivité n'est pas à être mise en parallèle avec les configurations des prédicats profonds puisqu'elle est bâtie sur les configurations des « prédicats superficiels ». Alors, afin de bien déterminer la structure profonde prédicat-argument(s), il faut analyser les phrases pour ne pas se laisser tromper par les structures superficielles, quand on parle de la configuration des arguments impliqués par les prédicats profonds.

Pour montrer de plus près ce phénomène, analysons quelques exemples des prédicats pour dégager leurs structures prédicats-arguments et prenons pour point de départ les phrases ci-dessous qui représentent, celles-ci et aussi les autres étudiées dans ce travail, des types de situations auxquelles on est souvent confronté lors de ce type de travail, p. ex. :

1. *Pierre mange un gâteau.*

vs

Pierre veut un gâteau.

Le prédicat *manger* ouvre deux positions d'argument pour des arguments d'objet (ici : *Pierre*, qui renvoie à une personne concrète et *gâteau*, qui renvoie à un aliment concret). Le prédicat *vouloir* paraît avoir la même structure prédicat-argument(s) que le prédicat *manger*. Dans les deux cas, il y a les mêmes expressions linguistiques qui remplissent toutes les positions d'argument (*Pierre* et *gâteau*). On pourrait donc être enclin à dire que leurs structures profondes sont identiques. Cependant, ce n'est ici que « la tromperie » de la langue et la confusion entre le prédicat profond et sa réalisation par un « prédicat superficiel ». En effet, le prédicat profond *vouloir* est bivalent du deuxième ordre, c'est-à-dire que sa deuxième position d'argument est ouverte pour un argument propositionnel, ce qu'une paraphrase simple révèle facilement :

Pierre veut (p. ex. manger ou acheter) un gâteau.

Alors, les questions que l'on peut se poser dans des situations pareilles sont les suivantes :

- Comment est-ce possible que deux phrases dont deux positions d'argument sont remplies de mêmes expressions linguistiques soient quand même différentes quant à leurs structures profondes ?
- Comment est-ce possible que deux structures profondes donnent lieu à un seul et même type de structure superficielle ?

Pour résoudre ce problème, S. Karolak (2007) propose d'avoir recours aux paraphrases et à la décomposition des prédicats en éléments sémantiquement simples (cf. p. ex. Śmigielska, 2013, 2019, 2021).

Alors, une paraphrase approximative de nos deux prédicats mentionnés est la suivante :

Manger — x avale un aliment y ,

d'où le modèle sémantico-syntaxique de la phrase *Pierre mange un gâteau* : $P(x, y)$ par rapport à

Vouloir — x a le désir de faire qqch.

qui veut dire que x a le désir de manger/acheter un gâteau, d'où le modèle de la phrase *Pierre veut faire qqch. avec un gâteau*, qui s'avère tout à fait différent par rapport à celui de *manger* ci-dessus.

2. *Pierre écrit un livre sur le papyrus.*

vs

Pierre écrit le numéro de téléphone de Julie sur son livre.

Les exemples ci-dessus représentent aussi un cas intéressant du prédicat à deux structures prédicats-arguments différentes. Si l'on analyse le prédicat *écrire* du premier exemple de phrase, on observe que, même si probablement *le livre* nous fait penser au premier regard, hors contexte, à un objet que l'on peut indiquer dans la réalité non linguistique, il n'est pas utilisé dans ce sens-là, sa référence est donc différente. Il est généralement erroné d'essayer de déterminer le référent d'un mot hors contexte, puisque c'est l'emploi du mot dans un contexte donné qui fournit, d'une part, son référent, et, d'autre part, son sens. On pourrait donc définir *écrire un livre* comme action de tracer un ensemble de mots qui se forment en phrases et qui, à leur tour, composent un texte. *Le livre* représente, dans ce contexte-ci, un contenu et non pas un objet. De cela vient que, malgré les apparences qui peuvent être trompeuses ci-dessus, le prédicat *écrire* serait de l'ordre supérieur, impliquant la première position pour un argument objet (*Pierre*) et la deuxième pour un argument propositionnel (*un livre-contenu*).

La question qui peut se poser aussi est de savoir si l'expression *sur le papyrus* remplirait la troisième position d'argument ou si c'est plutôt un élément adjoind n'ayant aucun rapport avec le sens du prédicat en question. Cette phrase nous fournit d'ailleurs une ambiguïté intéressante dans ce contexte-là. Puisque, d'une part, si l'on

applique le test de négation à la phrase, on voit qu'il n'est pas possible d'*écrire un livre* « sur rien », et que l'action d'*écrire* se fait toujours sur un support matériel, quel qu'il soit (ici : *le papyrus*). C'est vrai que cette troisième position d'argument d'objet n'est pas souvent remplie dans les phrases, mais cet élément de support de contenu est certainement un élément constitutif du sens de l'action d'*écrire*. D'autre part, on voit qu'il n'est pas possible non plus d'*écrire un livre (un contenu)* « sur rien », donc sans aucun contenu, et que l'action d'*écrire*, dans ce sens-ci, est toujours à propos de quelque chose, même à propos de « rien », non seulement en philosophie, mais aussi en belles lettres (cf. p. ex. la citation de G. Flaubert : « Ce qui me semble beau, ce que je voudrais faire, c'est un livre sur rien, un livre sans attache extérieure »¹, ou encore le titre frappant : *Le Livre du rien* de R. Courgeon). Ici, le rôle du contenu est assigné par l'auteur de la phrase au *papyrus*. On pourrait réfléchir, donc, comment distinguer les deux lectures possibles de la phrase en question. La réponse se trouve, comme c'est toujours le cas, dans la continuation de la phrase, généralement allant de pair avec la négation, pour tester les compatibilités et les contradictions possibles, cf. p. ex. :

2a. *Pierre écrit un livre sur le papyrus.*

Pierre n'écrit pas un livre sur le papyrus, mais sur le papier recyclé.

vs

2b. *Pierre écrit un livre sur le papyrus.*

Pierre n'écrit pas un livre sur le papyrus, mais sur les pharaons.

Ainsi, on dirait que le prédicat en question est trivalent de l'ordre supérieur et son modèle serait le suivant : $P(x, q, z)$.

La situation semble tout à fait différente dans le cas de la deuxième phrase de l'exemple 2 ci-dessus. Le même prédicat « superficiel » *écrire* dont la deuxième position d'argument est remplie de *numéro de téléphone de Julie* représente la situation où quelqu'un trace des signes sur un support de contenu — ici sur un livre-objet. Alors, dans ce cas-ci, le prédicat en question serait trivalent du premier ordre avec trois positions ouvertes pour les arguments d'objet et son modèle serait différent par rapport au premier : $P(x, y, z)$ (cf. p. ex. Śmigielska, 2021).

Dans ses analyses, S. Karolak distingue deux prédicats profonds *écrire* en les rangeant dans deux catégories différentes : dans des bivalents du premier ordre (ceux qui ouvrent deux positions pour les arguments d'objet (cf. 2007 : 118)) et dans des bivalents de l'ordre supérieur où il est représenté par l'expression *écrire que* (cf. 2007 : 187).

¹ Flaubert, G. (2014). *Deux mains sur une couronne* [version numérique]. Arvensa Éditions. Cité via QQ Citations. <https://qqcitations.com/citation/128262>

Le troisième type d'exemples concerne les prédicats du type *conduire*, p. ex. :

3. *Marie conduit bien la voiture.*

vs

Marie conduit sa fille à la garderie.

Les phrases représentent aussi la situation où la même forme renvoie à deux sens différents, donc à deux prédicats différents. Dans le cas de la première phrase, il s'agit du prédicat bivalent du premier ordre — $P(x, y)$ et, dans le cas de la deuxième phrase, le prédicat analysé est tétravalent du premier ordre — $P(x, y, z, v)$, et ils appartiennent à une sous-classe de la classe des « prédicats de mouvement », ce que l'on peut démontrer par l'expansion de toute la structure sémantique du prédicat profond, p. ex. :

Marie conduit sa fille de chez elle à la garderie par la pâtisserie.

Il est donc évident que, dans ce type d'analyses, il faut toujours prendre en considération le contexte et effectuer une analyse sémantique afin d'éliminer des effets trompeurs du niveau des expressions, dont, entre autres, la polysémie et l'homographie.

Considérons encore les exemples suivants :

4. *Paul descend du premier étage.*

vs

Paul descend les valises au rez-de-chaussée.

vs

Paul fume la cigarette devant l'école.

Les phrases ci-dessus mettent en évidence deux problèmes auxquels le linguiste doit s'affronter. Le premier concerne le phénomène de la polysémie et de l'homographie qui a été déjà mentionné plus haut (le cas de deux premières phrases). Ainsi, le prédicat *descendre* employé dans deux premiers exemples, dont le sens commun est *aller de haut en bas*, dans le deuxième cas, on a encore l'adjonction de *cause* : *faire de sorte que x aille de haut en bas*, appartient à une sous-classe de la classe des « prédicats de mouvement » et il est tétravalent du premier ordre — $P(x, y, z, v)$. On pourrait pourtant être tenté à croire que, les apparences de la surface des phrases étant trompeuses, le prédicat *descendre* de la deuxième phrase est trivalent du premier ordre — $P(x, y, z)$. Cf. donc p. ex. les expansions des deux phrases ci-dessus qui montrent la vraie nature des choses (cf. p. ex. Śmigielska, 2019) :

*Paul descend du premier étage au rez-de-chaussée (passant) par le salon.
Paul descend les valises du premier étage au rez-de-chaussée (passant) par le salon.*

Le deuxième problème est plus difficile et il est abordé souvent par beaucoup de linguistes. Il est lié à la discussion qui n'est pas du tout terminée, c'est pourquoi on y revient ici, et il concerne la distinction entre la position de l'argument impliqué par le prédicat et l'élément adjoint, qui n'appartient pas à la structure prédicat-argument(s) et qui ne joue qu'un rôle de modificateur de phrase, généralement quant au temps, l'espace ou la manière dont une action s'effectue. Il faut quand même être toujours vigilant dans le cas des expressions de ce type, car ce n'est pas automatique qu'elles jouent toujours le rôle des adjoints.

Alors, dans toutes les phrases ci-dessus apparaissent les informations quant au lieu de l'action de *descendre* et de *fumer*. Comment distinguer donc les expressions qui saturent les positions ouvertes par ces prédicats des éléments adjoints (modificateurs)? Étant donné que le prédicat *descendre* représente une sous-classe de la classe des « prédicats de mouvement », le lieu où l'on *descend* et celui où l'on *descend* quelque chose est inhérent au sens du prédicat, donc les expressions de lieu représentent, dans ce cas-ci, des arguments et non pas des adjoints. Par contre, la situation est tout à fait inverse dans le cas de *fumer* dont le sens n'est associé en aucun point au lieu où cette action se passe, et l'expression *devant l'école* représente ici un élément adjoint de la phrase et non pas un argument.

3. Arguments ou adjoints ?

S. Karolak souligne dans ses travaux (p. ex. 2007) que la description des structures prédicats-arguments n'est pas une tâche facile parce qu'il n'y a pas un seul chemin pour y arriver. La façon la plus fiable est pour lui la décomposition du sens des prédicats en unités sémantiques minimales, ce qui n'est cependant pas libre de subjectivité, pour en dégager le sens du prédicat de départ et déterminer le nombre et le type des positions d'argument. Afin d'effectuer ce type d'analyse de la structure prédicat-argument(s), profonde, les analyses sont menées à partir de la structure « tangible », celle de surface, c'est-à-dire au niveau syntaxique, où l'on a déjà affaire à une expression superficielle du prédicat profond. Il faut donc souligner une fois de plus que la structure des phrases à ce niveau-ci ne reflète souvent que partiellement la structure prédicat-argument(s) du niveau profond. Il est bien évident que chaque

acte de communication se fait dans un contexte bien déterminé, donc certaines informations n'apparaissent pas dans les phrases, même si elles appartiennent à la structure prédicat-argument(s) ou, inversement, il y a des éléments des phrases qui remplissent seulement la fonction des adjoints (modificateurs) et n'entrent pas dans la structure prédicat-argument(s).

Étant consciente du fait que la surface de la langue nous trompe souvent et cache derrière ses structures formelles la vraie structure sémantique, nous essaierons d'analyser dans ce qui suit d'autres cas types des emplois des prédicats qui sont intéressants de ce point de vue. Prenons p. ex. les prédicats du type : *chanter* et *danser*. Faciles à classer au premier regard, ils ne le sont pas en réalité, surtout si l'on cède à la tentation de calquer la structure superficielle sur la structure profonde. Ont-ils les structures prédicats-argument(s) du même type ou des structures différentes ? Comment sont-elles en réalité ?

Pour trouver la réponse à ces questions, commençons par l'analyse de quelques exemples d'emplois de ces prédicats-là tirés d'Internet :

1. *Chanter* :

- a. *Il chante chaque matin dans la salle de bains.*
- b. *Pierre chante l'hymne national.*
- c. *Julie chante une mélodie.*
- d. *Christine chante une chanson d'amour.*
- e. *Ils chantent du jazz.*
- f. *Pour la première fois, il chante ses propres textes.*
- g. *Maman chante une belle chanson à sa petite fille pour l'endormir.*
- h. *Marie chante pour son mari.*
- i. *Les artistes chantent devant le public.*
- j. *Pierre chante en duo avec Marie.*
- k. *Le rossignol chante.*
- l. *La bouilloire chante.*
- m. *Jean chante les louanges de Marie.*

Pour dégager le nombre des arguments qui entrent en relation avec le prédicat *chanter*, regardons tout au début comment il est défini dans les dictionnaires et éventuellement, si nécessaire, essayons d'en faire la décomposition sémantique en éléments plus simples.

D'après p. ex. la définition tirée des dictionnaires de l'Antidote 8, le prédicat *chanter*, dans l'un des sens où il est qualifié comme verbe intransitif — *c'est faire entendre avec la voix une suite de sons mélodieux qui forme une chanson, un air, un chant (etc.)* et d'après celle du Robert Dico en ligne, *chanter* veut dire *former avec*

la voix une suite de sons musicaux. À partir des définitions citées, la conclusion qui s'impose est que quiconque qui se sert de la voix (un être animé : *homme* ou *oiseau*), est apte à produire une suite de sons mélodieux qui se forment en différentes compositions musicales, telles que p. ex. : *chanson, air, hymne, chant, cantique, berceuse, psaume, messe, prière, ballade, opéra, sérénade*, etc. (cf. b, c, d, g). Il est possible aussi de *chanter* une mélodie qui, suivant son style caractéristique, est appelée respectivement p. ex. : *rap, blues, jazz, pop, country*, etc. (cf. e). On peut également *chanter* tout court, sans déterminer ni forme musicale ni style de musique (cf. a, h, i, j, k, l). Il est bien évident que ni les éléments concernant le lieu où l'on chante, de type, p. ex. *dans la salle de bains, devant le public* (cf. a, i) ni ceux précisant le temps, p. ex. *chaque matin* (cf. a), ne sont importants du point de vue du sens du prédicat en question. On observe également des exemples de phrases où quelqu'un *chante* quelque chose à quelqu'un, pour quelqu'un ou avec quelqu'un (cf. g, h, j). Parmi les phrases citées, il y a aussi un emploi intéressant où une personne *chante ses propres textes*, donc, dans ce cas-ci, ce sont les paroles de la chanson qui sont mises en évidence et non pas la mélodie qui en constitue le fond. Il est intéressant de voir aussi que dans deux exemples des phrases (cf. k, l), celui ou celle qui *chante* est un oiseau ou un objet concret qui poussent des cris ou des sons ressemblant à une mélodie produite par l'homme. Ces constructions-ci peuvent donner naissance aux emplois métaphoriques à effet poétique ou amusant. Quant à la dernière phrase (m), on y a affaire à la construction figée de *chanter des louanges de qqn* qui veut dire *vanter les mérites de qqn* et il faut l'étudier comme le tout.

2. *Danser :*

- a. *Marie danse au coucher du soleil.*
- b. *Pierre danse avec Marie.*
- c. *Pierre et Marie dansent au bal.*
- d. *Marie danse le flamenco.*
- e. *Les artistes dansent devant le public.*
- f. *Elle danse pour son mari.*
- g. *Le chien danse mieux que les humains.*
- h. *Les ombres dansent sur les murs.*

Si l'on veut décomposer le prédicat *danser* en éléments sémantiquement plus simples, on doit partir aussi de la définition proposée p. ex. par l'Antidote 8. Selon les dictionnaires de ce logiciel, *danser* dans son emploi intransitif veut dire *faire des mouvements, se déplacer en divers sens ; remuer*. En revanche, le Robert Dico en ligne en donne une définition presque tautologique, qui est *exécuter une danse*. Il paraît incontestable, comme c'est aussi vrai dans le cas de *chanter*, que ni le lieu

(p. ex. : *au bal, sur les murs, devant le public*), ni le temps de *danser* (p. ex. : *au coucher du soleil*) ne représentent pas les éléments constitutifs de son sens. Vu que l'action de *danser* consiste à mouvoir le corps en rythme, ces mouvements sont effectués par les êtres animés et sont souvent rythmés par la musique et régis par les règles précises propres à un type de danse concrète, telle que p. ex. *tango, valse, flamenco, jazz, salsa*, etc. (cf. d). On peut naturellement *danser* sans préciser le type de danse (cf. a), *danser* avec qqn et pour qqn (cf. b, f). Ce ne sont pas que les humains qui peuvent *danser*, il arrive que les animaux *dansent* aussi (cf. g) (cf. cet ajout : *rappelant*, dans l'exemple de l'Antidote 8 : *Faire des mouvements harmonieux et rythmés, ou vifs, saccadés rappelant une danse*). Le dernier exemple (h), où *les ombres dansent sur les murs*, représente un emploi métaphorique de *danser*, puisque, grâce au jeu de la lumière, les ombres effectuent des mouvements « dansants » sur un espace bien déterminé. De même, il est possible de dire p. ex. que :

Les couleurs dansent dans tes yeux.
Les lumières dansent sur les eaux du port.
Les rayons de soleil dansent sur les pétales.
Le vent danse dans les cheveux.
Les vagues dansent à l'horizon.
Etc.

Après avoir analysé les emplois de *chanter* et *danser*, nous pouvons revenir maintenant à nos deux questions posées plus haut et essayer de répondre si les deux prédicats possèdent les structures prédicats-arguments du même type ou leurs structures sont différentes et, ce qui est le plus important, comment elles sont en réalité.

Comme on l'a vu, il n'est pas parfois facile de découvrir la réalité des choses sous les apparences de la surface. En effet, certains arguments constituent une partie inhérente d'une structure prédicat-argument(s), mais leurs représentations dans les phrases peuvent être facultatives, et, à l'inverse, certains éléments n'ayant aucun lien sémantique avec le prédicat profond, n'étant liés que syntaxiquement avec l'ensemble de la réalisation de la structure profonde de ce prédicat dans une phrase, peuvent y apparaître, mais, en fait, ils fonctionnent comme des adjoints (modificateurs) (cf. p. ex. Vivès, 1993). Ce qui constitue un vrai défi pour les linguistes, c'est de créer une méthode permettant de distinguer les adjoints des arguments. Pour le moment, il n'y en a pas une seule qui soit complètement efficace et opérationnelle sur ce plan-ci (cf. p. ex. : Fernandez-Montraveta, 2008 ; Przepiórkowski, 2017 ; Przepiórkowski & Patejuk, 2018). Néanmoins, cela ne veut pas dire que dans les cas analysés, on n'a pas de preuves démontrant le statut de leurs structures prédicats-arguments.

Or, la première démarche du type de *contradictio in adiecto*, se servant de la compatibilité et de l'incompatibilité (contradiction sémantique), nous amène à poser l'hypothèse, suggérée par la surface de la langue, que les prédicats *chanter* et *danser* sont bivalents, les deux ayant un sujet grammatical et un complément d'objet direct grammatical. Le problème commence quand on essaie de définir la nature de cette position d'argument hypothétique, et l'on a à choisir entre une position d'argument d'objet ou une position d'argument propositionnel. Prenons la première possibilité. Pour que l'on y ait affaire à un objet concret, il faudrait, conformément au test d'identification des objets, localiser l'objet remplissant cette position d'argument. Tout comme dans les exemples des noms du type p. ex. *déjeuner*, où l'on observe une ambiguïté quant à la nature — concrète ou abstraite de ce nom — et rappelant qu'il est en principe impossible de déterminer cette nature hors contexte, sans prendre en considération les autres éléments de la phrase, suivant ce qui est à côté de *déjeuner* détermine si c'est un concret ou un abstrait, cf. p. ex. :

Le déjeuner a commencé au restaurant à 16 h et s'est terminé à 18 h.

vs

Le déjeuner est sur la table, sers-toi !

(la phrase : *Le déjeuner est au restaurant*, hors contexte ou sans précisions supplémentaires, serait aussi ambiguë).

Dans le premier cas, la possibilité de déterminer le cadre temporel de *déjeuner* tranche la question : on a affaire à un événement, donc à un abstrait. Dans le second cas, la possibilité de déterminer le cadre spatial de *déjeuner* tranche aussi la question : on a affaire à un objet concret.

Si l'on applique le même test aux phrases avec *chanter une chanson* et *danser une danse*, on voit que ni *chanson* ni *danse* ne peuvent y recevoir une lecture concrète dans les phrases de départ, cf. p. ex. :

Jean chante une chanson pendant un quart d'heure.

Jean danse une danse pendant un quart d'heure.

En revanche, c'est possible, si l'on change de prédicat/verbe qui est à leurs côtés, cf. p. ex. :

Une chanson est sur la table.

Une danse est sur la table.

Mais, cela exige un court temps de traitement intellectuel pour pouvoir comprendre ce qui est dans ces phrases-là, et elles ne sont pas inacceptables si elles sont interprétées comme emplois raccourcis, métonymiques, voulant dire en fait que (cf. Czekaj, 2011, 2018), p. ex. :

(Un CD avec) une chanson est sur la table.

(Un CD avec) une danse est sur la table.

La conclusion en est donc que ce n'est pas un argument d'objet, en dépit des suggestions de la surface. C'est donc peut-être un autre type d'argument, un argument propositionnel ? Dans ce cas-là, on devrait pouvoir s'attendre à ce qu'il y ait quelque part, peut-être caché, un prédicat d'un tel argument propositionnel. Dans les phrases ci-dessus, on a bien vu que dans la phrase avec l'interprétation abstraite de *déjeuner*, on pourrait préciser comment le déjeuner était pris, p. ex. :

Le déjeuner, pris en compagnie de mes amis, a commencé au restaurant à 16 h et s'est terminé à 18 h.

Est-il possible d'ajouter un prédicat à la *chanson* ou à la *danse* dans les phrases analysées ? Cf. p. ex. :

Jean chante une chanson, ???^x effectuée avec ses amis, pendant un quart d'heure.

Jean danse une danse, ???^x effectuée avec ses amis, pendant un quart d'heure.

S'il n'est pas possible de trouver un prédicat que l'on puisse ajouter à *chanson* ou *danse* dans ce type de phrases, la conclusion évidente est que ces expressions ne remplissent pas là une position d'argument puisqu'il n'y en a pas.

Autant dire que la structure prédicat-argument(s) dans le cas de *chanter* est la suivante :

chanter — **P (x)** — prédicat monovalent, du premier ordre, impliquant une position pour un argument objet à saturer d'un nom animé (humain ou oiseau).

Nos analyses ci-dessus ont abouti à qualifier tous les autres éléments des phrases, d'adjoints qui complètent seulement l'idée de *chanter*, mais qui ne sont pas inclus dans sa structure profonde. Puisqu'il est possible de dire que, p. ex. :

Je ne chante pas d'air, pourtant, je chante.

Je ne chante pas de jazz, pourtant, je chante.

Je ne chante pas une ballade, mais je chante une chanson d'amour.

(où les mots soulignés indiquent un accent d'insistance), le test de contradiction prouve que ces éléments ne sont pas des composants du sens du prédicat en question. Ce ne sont donc pas des expressions ayant une fonction référentielle, mais elles ont, en revanche, une fonction prédicative.

Ainsi, on peut *chanter* une mélodie en forme p. ex. de : *berceuse, air, cantique, chant, hymne*, etc. ou en créer dans certains styles, de type p. ex. : *rock, jazz, blues, pop*, etc., mais ces éléments-là ne sont pas nécessaires du point de vue du sens de *chanter* en tant que tel. Par contre, quand ils sont ajoutés aux phrases avec *chanter*, ils deviennent des qualifications supplémentaires de ce qui est chanté, fonctionnant en fait comme un adverbe par rapport au verbe, à ceci près qu'ici c'est un substantif qui joue ce rôle.

Ce n'est pas important non plus pour le sens de *chanter* de savoir ni à qui, ni pour qui, ni avec qui l'on *chante*. De nouveau, c'est le test de contradiction qui le montre bien :

Je ne chante à personne, pourtant je chante.

Je ne chante pour personne, pourtant je chante.

Je ne chante avec personne, pourtant je chante.

En ce qui concerne les phrases du type :

Pour la première fois, il chante ses propres textes

l'expression *ses propres textes* se réfère aux chansons qu'il a écrites lui-même. Une chanson se compose de deux couches (mais il y a aussi des chansons sans paroles), l'une musicale et l'autre textuelle. C'est donc une sorte de métonymie et, en fait, la phrase complète devrait avoir la forme :

Pour la première fois, il chante une chanson avec ses propres textes,

où l'expression *ses propres textes* remplace l'expression complète *une chanson avec ses propres textes* et qualifie d'une manière supplémentaire le prédicat *chanter*. Dans les emplois standard de *chanter*, sans aucune information supplémentaire ajoutée, c'est cette première couche qui est toujours au premier plan.

Toutefois, on peut imaginer aussi des situations où le prédicat *chanter* serait employé plutôt, dans l'une des lectures possibles, au sens d'un « prédicat de communication » de type p. ex. *dire* ou *communiquer*, p. ex. :

Il a chanté les demandes de pardon devant la fenêtre de sa bien-aimée
 = *Il a communiqué par le chant les demandes de pardon devant la fenêtre de sa bien-aimée*
 = *Il a communiqué par le chant les demandes de pardon à sa bien-aimée devant sa fenêtre*

où il représenterait un modèle syntactico-sémantique conforme à la classe des « prédicats de communication » qui diffèrent par rapport au modèle de *chanter* ci-dessus : P (x), :

communiquer {[par le] chant[er]} — P (x, q, z) — prédicat trivalent, de l'ordre supérieur, impliquant deux positions pour les arguments d'objet et une position pour un argument propositionnel.

Il est vrai aussi que les phrases du type ci-dessus, si elles possèdent moins d'informations, peuvent être aussi interprétées — la seconde interprétation possible annoncée ci-dessus — comme *chanter* standard, cf. p. ex. :

Il a chanté des demandes de pardon
 = *Il a chanté une chanson avec des demandes de pardon.*

Il y a aussi des cas intéressants d'emploi métaphorique de *chanter* où la position d'argument dégagée est saturée d'un objet qui peut émettre des sons ressemblant à une mélodie créée par un être animé (p. ex. *la bouilloire chante*). On aurait donc affaire à une structure prédicat-argument(s) similaire à celle de *Jean chante*, à ceci près que la position d'argument d'objet, comme c'est le cas des emplois métaphoriques qui consistent à transcender les frontières des mondes, ici du monde animé vers le monde inanimé, serait saturée d'une autre catégorie ontologique, à savoir un inanimé (cf. 11).

On trouve aussi parmi les exemples cités une expression *chanter des louanges*, qui est devenue figée (cf. G. Gross, 2012 ; M. Gross, 1988 ; Vivès, 1993). Ainsi, étant donné son caractère figé, sa structure prédicat-argument(s) se présenterait comme suit :

chanter les louanges de qqn/qqch. — **P(x, y)** — prédicat bivalent du premier ordre, impliquant deux positions pour les arguments d'objet.

En ce qui concerne le prédicat *danser*, sa structure profonde s'est avérée identique à celle de *chanter*. Son modèle syntactico-sémantique serait donc le même que celui de *chanter* :

danser — **P(x)** — prédicat monovalent du premier ordre, impliquant une position d'argument objet à saturer d'un être animé (humain ou animal).

D'après les analyses des phrases ci-dessus, les autres éléments qui y apparaissent, naturellement sauf ceux qui remplissent la première position d'argument, ne constituent pas le sens de *danser*. Ils déterminent seulement la façon de *danser* que l'on appelle p. ex. : *ballet, flamenco, jazz, salsa*, etc. De plus, les informations du type à qui, pour qui ou avec qui l'on *danse*, sont également facultatives. Tout comme dans le cas de *chanter*, on observe dans le cas de *danser* tout un groupe d'emplois métaphoriques du type p. ex. *lumières, couleurs, vagues, ombres, vent*, etc. qui sont mis en marche par une force physique extérieure et font semblant de *danser* sur un certain fond.

4. Conclusion

On pourrait croire que l'on a déjà dit beaucoup, certains même diraient que « tout », sur la façon de déterminer le nombre et la nature des arguments dans les théories qui se servent des structures prédicats-arguments dans leurs analyses. Mais il s'avère que ce n'est qu'une impression superficielle, que les théories sémantiques sont toujours très productives, et que, ici aussi, comme dans le cas de la dissonance entre la structure superficielle et la structure profonde que l'on a vue, les apparences sont trompeuses.

Les travaux cités dans notre article, en particulier ceux d'A. Przepiórkowski (2017, 2019 ; Przepiórkowski & Patejuk, 2018), le montrent très bien. C'est pourquoi il faut déterminer précisément la méthodologie suivant laquelle on arrive à telle ou telle conclusion d'analyse dans le cadre d'une théorie donnée, et surtout dans le cadre d'une théorie sémantique, comme la grammaire à base sémantique de S. Karolak (cf. 1984, 2007).

Il est important aussi de prendre en considération le fait que soulignent W. Banyś (2018), dans un cadre épistémologique général, et A. Przepiórkowski (2017, 2019 ; Przepiórkowski & Patejuk, 2018), dans le cadre spécifique de la distinction des arguments et des éléments adjoints dans différentes théories linguistiques, que ce qui est décisif pour telle ou telle analyse de ces relations, c'est le paradigme de recherche général qui est choisi, la théorie qui en résulte, les concepts dont on se sert et les outils méthodologiques qui permettent de vérifier les hypothèses proposées.

En nous plaçant dans le cadre de la théorie à base sémantique de S. Karolak, nous avons présenté ci-dessus la façon de procéder qui résulte des principes de cette théorie et qui, appliquée d'une manière conséquente, permet d'arriver aux analyses fiables et de déterminer les structures prédicats-arguments.

Références citées

- Baker, M. C. (1988). *Incorporation: A theory of grammatical function changing*. Chicago, University of Chicago Press.
- Baker, M. C. (1996). *The polysynthesis parameter*. Oxford, Oxford University Press.
- Banyś, W. (1981). Description indéfinie : argument ou prédicats en position d'argument ? *Linguistica Silesiana*, 4.
- Banyś, W. (1984). Sémantique, structure, syntaxe et lexique. *Cahiers de lexicologie*, 45, 61—72.
- Banyś, W. (2002). Bases de données lexicales électroniques — une approche orientée objets. Partie I : Questions de modularité. *Neophilologica*, 15, 7—28.
- Banyś, W. (2018). Nouveaux anciens paradigmes : Approche orientée objets, Classes d'objets, Psychologie écologique et Linguistique. *Neophilologica*, 30, 25—41.
- Banyś, W. (2019). Y a-t-il une relation entre la valence (pleine) et la synonymie ? *Neophilologica*, 31, 9—31.
- Banyś, W., & Karolak, S. (Éd.). (1988). *Prace slawistyczne, Tom 65: Structure thème-rhème dans les langues romanes et slaves*. Wrocław, Zakład Narodowy imienia Ossolińskich PAN.
- Bogacki, K., & Karolak, S. (1991). Fondements de la grammaire à base sémantique. *Lingua e stile*, 26, 309—345.
- Bogacki, K., & Karolak, S. (1992). Założenia gramatyki o podstawach semantycznych. *Język a Kultura*, 8, 157—187.
- Bogacki, K., & Lewicka, H. (1983). *Dictionnaire sémantique et syntaxique des verbes français*. Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Bogusławski, A. (1974). Preliminaries for semantic-syntactic description of basic predicative expressions with special reference to Polish verbs. In A. Orzechowska & R. Laskowski (Red.), *O predykcji* (p. 39—57). Wrocław, Ossolineum.

- Bogusławski, A. (1981). More than three or three at most? The problem of valency places and arguments of relations. *Studia gramatyczne*, 4, 7—14.
- Czekaj, A. (2011). Question de métonymie dans la traduction automatique. *Neophilologica*, 23, 136—149.
- Czekaj, A. (2018). Perception et métonymie — problèmes de traduction automatique. *Neophilologica*, 30, 76—88.
- Danielewiczowa, M. (2010). Schematy składniowe — podstawowe kwestie metodologiczne. *Poradnik Językowy*, 3, 5—27.
- Danielewiczowa, M. (2017). Argumenty i modyfikatory — głos w dyskusji. *Linguistica Copernicana*, 14, 55—70.
- Fernandez-Montraveta, A. (2008). Annotation de corpus : Sur la délimitation des arguments et des adjoints. *SKY Journal of Linguistics*, 21, 243—269.
- Frege, G. (1984). *Collected Papers on Mathematics, Logic, and Philosophy*. Oxford, Blackwell.
- Gross, G. (2012). *Manuel d'analyse linguistique. Approche sémantico-syntaxique du lexique*. Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- Gross, M. (1988). Les limites de la phrase figée. *Langages*, 90, 7—22.
- Hrabia, M. (2011). La grammaire à base sémantique : une conception « bâtie » et non pas « donnée ». Quelques remarques sur le changement de la compréhension de certaines notions fondamentales dans la théorie de Stanisław Karolak. *Neophilologica*, 23, 273—289.
- Karolak, S. (1984). Składnia wyrażen predykatywnych. In Z. Topolińska (Red.), *Gramatyka współczesnego języka polskiego. Składnia* (s. 11—211). Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Karolak, S. (1998). Sur une méthode de détermination de la valence des prédicateurs. In E. Hajičová (Ed.), *Issues of Valency and Meaning. Studies in Honour of Jarmila Panevová* (pp. 55—61). Prague, Karolinum, Charles University Press.
- Karolak, S. (2001). Założenia gramatyki o podstawach semantycznych. In S. Karolak (Red.), *Od semantyki do gramatyki* (s. 21—61). Warszawa, Instytut Slawistyki PAN.
- Karolak, S. (2002). *Podstawowe struktury składniowe języka polskiego*. Warszawa, Slawistyczny Ośrodek Wydawniczy PAN.
- Karolak, S. (2007). *Składnia francuska o podstawach semantycznych* (T. 1). Kraków, Collegium Columbinum.
- Koenig, J., Mauner, G., & Bienvenue, B. (2003). Arguments for adjuncts. *Cognition*, 89, 67—103.
- Lemaréchal, A. (1991). Transitivité et théories linguistiques : modèles transitivistes contre modèles intransitivistes ? *Linx*, 22, 67—94.
- Lemaréchal, A. (1995). Actants et arguments ? In Fr. Madray-Lesigne & J. Richard-Zapella (Éd.), *Lucien Tesnière aujourd'hui* (p. 65—174). Paris — Louvain, Peeters.
- Przepiórkowski, A. (2017). *Argumenty i modyfikatory w gramatyce i w słowniku*. Warszawa, Wydawnictwo Uniwersytetu Warszawskiego.

- Przepiórkowski, A. (2019). SyntaxFest 2019 Invited talk — Arguments and adjuncts. In *Proceedings of the Third Workshop on Universal Dependencies* (pp. 1—1). Paris, Association for Computational Linguistics.
- Przepiórkowski, A., & Patejuk, A. (2018). Arguments and adjuncts in Universal Dependencies. In *Proceedings of the 27th International Conference on Computational Linguistics (COLING 2018)* (pp. 3837—3852). Santa Fe, Association for Computational Linguistics.
- Radimský, J. (2012). Actants, arguments et rôles sémantiques : combien de niveaux d'analyse ? In T. Tomaszewicz & G. Vetulani (Éd.), *L'apport linguistique et culturel français à l'Europe : du passé aux défis de l'avenir* (p. 97—103). Łask, Leksem.
- Russel, B. (1922). *The Analysis of Mind*. London, George Allen and Unwin Limited.
- Ryle, G. (1949). *The Concept of Mind*. Chicago, University of Chicago Press.
- Śmigielska, B. (2013). Le problème de la valence et de l'ordre des prédicats dans la conception des structures prédicat-arguments de Stanisław Karolak. *Neophilologica*, 25, 140—149.
- Śmigielska, B. (2019). Implication sémantique des prédicats dans la grammaire à base sémantique de Stanisław Karolak. *Neophilologica*, 31, 384—398.
- Śmigielska, B. (2021). Modèles sémantico-syntaxiques des prédicats dans la conception de la grammaire à base sémantique de Stanisław Karolak — quelques problèmes et solutions. *Neophilologica*, 33, 1—20.
- Wierzbicka, A. (2006). Sens et grammaire universelle : théorie et constat empirique. *Linx*, 54, 181—207.
- Wittgenstein, L. (1922). *Tractatus logico philosophicus*. London, Kegan Paul.
- Vivès, R. (1993). La prédication nominale et l'analyse par verbes supports. *L'Information grammaticale*, 59, 8—15.